

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER Consultation écrite du 21 novembre 2018
PROCES VERBAL

1. Organisation de la consultation

Forme : Consultation écrite par voie électronique conformément à l'article 7 du règlement intérieur du comité de programmation du GAL de la Déodatie.

Date : Envoyé le 21 novembre 2018

Durée : 15 jours ouvrables soit jusqu'au 08 décembre 2018 à minuit

Conditions : Sans réponse, l'avis est considéré favorable

Public consulté : *Les membres titulaires du comité de programmation (21)*

Mesdames : Edith COLLIN, Christelle IRMOULI, Claude KIENER, Camille PERRIOL

Messieurs : Pascal ALTMANN, Pierre BAILLY, Claude BARLIER, Guy DESRUES, Guy DROCCHI, Luc EVRARD, Patrice FEVE, Philippe GEORGEL, Didier GILLE, Denis HENRY, Fabien JAKUBOYE, Bernard MAETZ, Pascal MOHR, Bernard ROPP, Gilles SOMME, Jean Louis THIRIET, Philippe WELSCH

Public associé pour avis :

Mesdames : Sophie CHRETIEN (Conseil Régional), Martine GIMMILLARO (Conseillère Départementale), Florence LAURENT (Conseil Départemental), Marie Aude VISINE (ASP)

Messieurs : David VALENCE (Conseiller Régional)

2. Rappel du point soumis à la consultation :

Modification des membres du comité de programmation

Suppression du comité de programmation

Collège Public : Représentant du PETR pour le secteur Val de Neuné :

Titulaire – Fabien JAKUBOYE

Collège privé : Association Ecole des Arts Vallons des Vosges :

Titulaire – Camille PERRIOL

Suppléant – Mathilde BONJEAN

Entrant dans le comité de programmation

Collège public : Représentant du PETR pour le secteur Val de Neuné :

Titulaire – Patricia CALBRIX

Suppléant – Christian CAEL

Collège privé :

Association Racines de Bruyères

Titulaire : FOMBARON Jean Claude

Suppléant : BOURION Christian

Ce comité sera ainsi composé de :

12 membres titulaires pour le collège privé (et autant de suppléants)

9 membres titulaires pour le collège public (et autant de suppléants)

Documents fournis : Nouvelle liste des membres du comité de programmation

3. Décision de la consultation écrite :

Réponses reçues : Six

Réponses positives : Six

Les non réponses sont considérées favorables

La nouvelle composition du comité de programmation est approuvée à l'unanimité dans sa totalité avec les modifications soumises à la consultation écrite décrites ci-dessus.

A SAINT-DIE-des-VOSGES le 17 décembre 2018

Le Président du GAL du Pays de la Déodatie
Pascal MOHR

